



# Construire un secteur des services communautaires aux aînés pancanadien

Résumé des consultations provinciales & territoriales 2024-  
2025

25 mai 2026

## Table des matières

Introduction	3
Contexte et objectif	3
Approche des consultations	3
Observations au niveau provincial & territorial	5
Forces	5
Défis	8
Thèmes pancanadien & priorités	11
Affiner la définition des SCA	11
Priorités en matière de développement du secteur	12
Appels à agir pancanadiens	16
Conclusion	18
Annexe A : Classement des priorités	20
Annexe B : Appels à agir au plan provincial & territorial	21

# Introduction

## Contexte et objectif

Les personnes âgées sont soutenues à travers tout le Canada par un réseau diversifié et résilient d'organismes de services communautaires aux aînés (SCA, CBSS en anglais). Ces organismes offrent des programmes et des services essentiels afin d'appuyer la possibilité de vieillir chez soi, l'inclusion sociale, le bien-être et la santé ainsi qu'un sentiment d'appartenance. Certains défis, bien que fortement ancrés dans les réalités locales, se posent à travers tout le pays, notamment un financement fragmenté et insuffisant, des aides à l'emploi limitées, une reconnaissance inégale au sein des systèmes de santé et des services sociaux, ainsi que des disparités croissantes en matière de ressources et de capacités.

Conscients à la fois de l'importance de ce secteur et de la nécessité d'une coordination renforcée, Aide aux Aînés Canada a contribué à faciliter la création d'un Conseil de direction communautaire intérimaire (CDCI, ICLC en anglais) en janvier 2024. Constitué de personnes représentantes issues de tout le Canada, le CDCI s'appuie sur les personnes cheffes de file du secteur et œuvre à renforcer les capacités, la visibilité et la pérennité des organismes de SCA. Le CDCI soutient les démarches de sensibilisation menées dans tout le secteur, aide à identifier et orienter les domaines d'action prioritaires et collabore dans le cadre d'initiatives comme des consultations régionales, des groupes de travail et le Sommet biennal du secteur des SCA.

Aide aux Aînés Canada a organisé le Sommet inaugural du secteur des SCA, *Prendre notre place, dicter notre avenir*, à Ottawa en juin 2024. Ce Sommet a réuni des organismes de SCA issus de tout le pays afin d'identifier les priorités du secteur et renforcer l'action collective. Il a rencontré un grand enthousiasme dans toutes les communautés en vue d'adopter une approche coordonnée qui viserait à consolider le rôle de premier plan que les organismes de SCA ont à jouer en soutien d'un vieillissement en santé au Canada.

Forts de cette dynamique, Aide aux Aînés et le CDCI, en partenariat, ont mené une série de consultations provinciales et territoriales pour examiner les manières dont le secteur peut être renforcé, à la fois au plan régional et dans le cadre d'une approche pancandienne cohérente.<sup>1</sup>

L'objectif de ce rapport est de refléter les voix et les priorités des organismes de SCA à travers tout le Canada, d'identifier les thèmes communs, ainsi que les nuances régionales, et d'émettre des recommandations concernant des mesures prioritaires pouvant être mises en œuvre dans le cadre d'un secteur pancanadien coordonné des SCA. Ce travail est le reflet d'un mouvement pancandien en plein essor, « dirigé par les communautés, pour les communautés », afin d'établir le secteur des SCA comme un pilier fondamental du vieillissement en santé au Canada.

## Approche des consultations

Entre novembre 2024 et décembre 2025, Aide aux Aînés Canada, en collaboration avec des organismes régionaux, a organisé 20 consultations provinciales et territoriales (Tableau 1). Les séances s'inscrivaient dans

---

<sup>1</sup> Le CDCI est un corps consultatif dont l'objectif est de guider le développement stratégique du secteur des SCA. Sa mission est de renforcer les capacités du secteur afin de répondre aux besoins d'une population vieillissante. En collaboration avec Aide aux Aînés Canada, qui en constitue le pilier, le CDCI soutient les actions de sensibilisation du secteur, participe à l'élaboration de consultations régionales et identifie les enjeux politiques systémiques et émergents. Ses membres comprennent des dirigeants d'organismes à but non lucratif et publiques au service des personnes âgées, des membres d'organismes partenaires, ainsi que des responsables bénévoles âgés, avec une représentation des régions urbaines et rurales et des communautés défavorisées.

le prolongement du Sommet national inaugural des SCA (Ottawa, juin 2024) et s'appuyaient sur le développement du secteur en Colombie-Britannique et en Alberta comme pierre angulaire pour commencer le travail (c'est-à-dire la définition de travail des SCA). Le cadre général de la consultation a été élaboré en collaboration avec le CDCI.

Bien que chaque séance ait mis en lumière des priorités régionales distinctes, les grandes lignes de la consultation avaient pour objectif de comprendre la vision d'un secteur solide des SCA au plan provincial/territorial, de recueillir des commentaires et avis concernant l'élaboration d'un cadre pour un secteur des SCA pancanadien, et d'identifier des actions collectives afin de renforcer l'équité, la viabilité, et la cohésion du secteur.

Chaque consultation a été conçue conjointement avec des partenaires locaux et s'est inscrite dans une approche de développement communautaire. Les séances se sont tenues en présentiel et en ligne afin d'en faciliter l'accès. Les personnes participantes ont mené des séances de travail et des discussions en petits groupes afin d'identifier les points forts et les défis. Dans le cadre d'un exercice de réflexion collectif bénéficiant d'une modération, les personnes participantes ont pu débattre des mesures qu'elles estimaient nécessaires afin de renforcer le secteur des SCA au plan provincial/territorial, mais aussi pancanadien.

Les personnes participantes ont été invitées en fonction de leur représentativité en ce qui concerne les diversités géographique, culturelle, et des catégories d'organismes. Environ 1 500 personnes ont participé aux 20 consultations. Elles représentaient un large éventail des organismes de SCA, d'autres organismes à but non lucratifs et des associations, des bénévoles, des prestataires de services sociaux et de santé, des universitaires, et des partenaires gouvernementaux. Tout le pays était représenté, des petites communautés rurales aux grandes métropoles, en passant par des communautés méritant une attention particulière en matière d'équité. Collectivement, ces échanges ont constitué un dialogue pancanadien « par la communauté, pour la communauté », dans le but de construire une vision commune de ce qu'est le vieillissement chez soi, de la dignité et des liens sociaux pour les personnes âgées au Canada. Bien que le format et la taille de ces consultations aient varié, chacune reposait sur la volonté d'engager un dialogue inclusif, accessible, et mené par la communauté.

**Tableau 1: Aperçu des consultations**

Province/Territoire	Date	Lieu	Partenaire
Columbie-Britannique	7 novembre 2024	Richmond	United Way British Columbia [Centraide Colombie-Britannique]
Yukon	21–23 avril 2025 <i>(série de réunions informelles)</i>	Whitehorse Haines Junction	Yukon Council on Aging [Conseil du Yukon sur le vieillissement]
Manitoba	26 avril 2025	Winnipeg	Manitoba Association of Seniors Centres (MASC) [Association des centres pour aînés du Manitoba]
Saskatchewan	26–27 mai 2025	Regina Virtuel	Saskatchewan Seniors Mechanism (SSM) [Mécanisme pour aînés en Saskatchewan]
Nouvelle-Écosse	17 & 18 juin 2025	Halifax Virtuel	Ageing Well Nova Scotia [Vieillir bien Nouvelle-Écosse]
Île-Du-Prince-Édouard	22 septembre 2025	Charlottetown	United Way of Prince Edward Island [Centraide Île-Du-Prince-Édouard]

Terre-Neuve-et-Labrador	25 septembre 2025 3 octobre 2025	St John's Virtuel	SeniorsNL [AînésNL]
Nord-ouest de l'Ontario	30 septembre 2025 2 décembre 2025	Thunder Bay	N/A
Alberta	8 octobre 2025	Edmonton	Healthy Aging Alberta [Vieillir en santé Alberta]
Territoires du Nord Ouest	21 octobre 2025	Yellowknife	NWT Seniors' Society [Société des aînés des TNO]
Mississauga	4 novembre 2025 11 décembre 2025	Mississauga Virtuel	Association des centres pour aînés de l'Ontario (OACAO) Ontario Community Support Association (OCSA) [Association des soutiens communautaires] Elder Abuse Prevention Ontario (EAPO) [Prévention de la maltraitance des aînés Ontario]
Québec	25 novembre 2025	Virtuel	Community Health and Social Services Network (CHSSN) [Réseau des services sociaux et de santé communautaires]
Nouveau-Brunswick	28 novembre 2025	Fredericton	United Way Maritimes (séance en anglais) [Centraide Maritime] et United Way Moncton et Southeastern New Brunswick (séance en français) [Centraide Moncton et sud-est du Nouveau-Brunswick]

Les consultations ont permis de recueillir avec succès les contributions d'un large éventail de personnes participantes. Toutefois, il demeure une sous-représentation des perspectives des personnes francophones et issues des communautés autochtones. En outre, en l'absence d'un organisme de SCA partenaire au Yukon, la tenue d'une consultation territoriale formelle s'est avérée impossible, une série de séances de consultations a été organisée par Aide aux Aînés Canada à la place. Par ailleurs, il n'y a pas eu de consultation au Nunavut.

## Observations au niveau provincial & territorial

### Forces

Les secteurs des SCA au niveau provincial et territorial ont reflété une grande solidité, une forte résilience, et une direction remarquable à travers toutes ces juridictions. Les personnes participantes ont souligné l'ancrage profond des chefs de file établis, les capacités de longue date en matière d'offre de services communautaires, et la force de leur défense des intérêts, ainsi que le rôle essentiel des connaissances de la base se trouvant sur le terrain, des bénévoles et des réseaux informels (intergénérationnels) de personnes aidantes. Il s'en dégageait un profond sentiment de fierté en ce qui concerne ce qui avait pu se construire et être maintenu localement grâce aux collaborations, des infrastructures communes, et un engagement collectif et profond en faveur des personnes aînées. Les points forts suivants ont été communément identifiés dans l'ensemble des provinces et territoires :

## Points forts

- Instances cheffes de file provinciales/territoriales bien établies
- Capacités de longue date en matière de services communautaires
- Forte défense des intérêts et figures engagées dans la promotion de la cause
- Annuaire publics, aide à l'orientation, programmes de formation et partage des outils
- Réseau informel de personnes aidantes
- Infrastructures existantes
- Connaissances de la base sur le terrain

### *Instances cheffes de file provinciales et territoriales établies et capacités communautaires de longue date*

Des organismes-cadres bien établis assurent une structure de soutiens, de coordination et de défense des intérêts dans l'ensemble des provinces et des territoires. Par exemple, au Manitoba, MASC joue un rôle de chef de file et facilite les communications, le réseautage, et la planification entre communautés de personnes âgées et agences de SCA. De manière très similaire, des organismes comme Healthy Aging Alberta [Viellir en santé Alberta] et Centraide Maritimes, ont joué un rôle clé dans l'organisation et la co-animation des consultations avec Aide aux Aînés Canada (c.f. Tableau 1). De nombreux organismes de SCA ont aussi des décennies d'expérience dans la mise en œuvre de programmes qui soutiennent le vieillissement à domicile, favorisent les liens sociaux, et encouragent à une approche globale du bien-être, constituant ainsi une base solide à une offre de prestation de services continue et à l'innovation dans des communautés situées dans tout le pays.

### *Une grande défense des intérêts et figures engagées pour faire avancer la cause*

De nombreuses régions ont souligné l'importance d'une défense des intérêts coordonnée et d'avoir des figures engagées visibles pour faire avancer les priorités concernant les personnes âgées et le secteur des SCA. Des provinces comme la Colombie-Britannique, le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta ont souligné l'avantage de disposer d'une personne officiellement nommée pour veiller à la défense des intérêts des personnes âgées. Dans d'autres provinces et territoires, les personnes âgées, les personnes cheffes de file communautaires et les prestataires de services ont été identifiés comme étant des figures de confiance pour faire évoluer le système. Dans des administrations plus petites, comme au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard, il a été noté que des relations intersectorielles solides et des liens communautaires étroits renforcent les efforts de défense d'intérêts, permettant ainsi de soulever efficacement les enjeux et d'influencer la prise de décision.

### *Annuaire publics, aide à l'orientation, programmes de formation et partage des outils*

Les annuaires publics, l'aide à l'orientation, les programmes de formation et le partage des outils, ont été identifiés comme des points forts. Les exemples cités incluent le 211; des conseillers en orientation et des personnes ou instances de coordination de ressources dédiées; des bases de données répertoriant les bénévoles, des possibilités de financement et des ressources de formation à la rédaction de demandes de subvention; des ressources partagées comme CORE Canada; ainsi que des événements liés aux SCA favorisant les synergies et la coordination, et permettant d'atténuer les conflits d'horaires grâce à des outils comme les calendriers d'événements coordonnés du Québec.

### *Réseaux informels (intergénérationnels) de personnes aidantes*

Familles, voisinage, amis, et bénévoles continuent de fournir des soutiens informels essentiels aux personnes âgées, comblant souvent les lacunes des services et systèmes officiels, notamment en matière de transport, de préparation des repas, de visites de bien-être, de manque de compagnie, de défense des droits et d'orientation vers les services disponibles. En Saskatchewan, les personnes participantes ont mis en avant le modèle de développement communautaire « ami des personnes âgées » comme cadre permettant de déployer les aides locales, comme pour le déneigement et la mise en relation de bénévoles pour répondre à des tâches à accomplir. Au Nouveau-Brunswick les personnes participantes ont encouragé le développement

des logements intergénérationnels, dans lesquels les personnes âgées sont mises en relation avec des personnes étudiantes, afin de préserver leur autonomie et leurs liens avec la communauté. Les programmes intergénérationnels jouent un rôle clé dans le renforcement des réseaux communautaires en favorisant les relations entre les personnes âgées et les jeunes, en inspirant le bénévolat, en développant des compétences en matière de soins et en suscitant l'intérêt pour des carrières dans le secteur des SCA et de soutien aux personnes âgées. À Mississauga, certains organismes proposent du mentorat pour les personnes étudiantes qui débutent dans les métiers de la santé et des services communautaires, afin de mieux comprendre les besoins des personnes âgées et l'importance de ce secteur. Les personnes participantes à la consultation ont souligné que ces programmes contribuent également à réduire l'isolement social, à remettre en question les stéréotypes liés à l'âge et à favoriser la compréhension mutuelle entre les générations. Les personnes participantes issues de communautés moins densément peuplées, comme dans l'Île-Du-Prince-Édouard et le Yukon, ont aussi noté que le caractère soudé de leurs communautés contribue à une forte culture du bénévolat et du partage des responsabilités, ce qui permet des soutiens plus adaptés et fondés sur les relations, ainsi que des liens plus profonds et plus significatifs. Les personnes issues des Territoires du Nord-Ouest ont également mis en avant leur profond respect pour les aînés.

### *Infrastructures existantes et connaissances de la base sur le terrain*

Parmi les infrastructures existantes, on trouve des espaces partagés, comme le Yukon Council on Aging Hub (le Centre sur le vieillissement du Conseil du Yukon) et Golden Age Seniors Society (Société de l'âge d'or); des initiatives collectives régionales comme Better at Home (Mieux à domicile) en Colombie-Britannique, et des partenariats pour la mise en œuvre de programmes comme les cuisines communautaires en Nouvelle-Écosse, ainsi que des initiatives de proximité en milieu rural en Saskatchewan. Les services établis renforcent davantage le système, notamment les repas à domicile Meals on Wheels [Repas à roulettes], la Good Food Box (carton de denrées alimentaires), les programmes de jour pour adultes et les programmes de sorties pour les personnes âgées (comme les programmes de jour pour adultes de VON en Ontario et en Nouvelle-Écosse), le Centre of Rural Aging and Health (Centre du vieillissement et de santé en milieu rural) en Nouvelle-Écosse, le Seniors' University Group (Groupe universitaire d'âge d'or) en Saskatchewan, les tables communautaires, les communautés de pratique, les forums et salons pour les personnes âgées (y compris Table 50 ans et+ au Québec), ainsi que les services de soins à domicile financés après être sortie de l'hôpital, notamment le programme Let's Go Home (Rentrons chez nous : LEGHO) de l'Ontario. Les personnes participantes ont également constamment souligné l'existence et l'importance des connaissances locales et des personnes engagées (le personnel et les bénévoles) pour stimuler l'innovation et maintenir les soutiens communautaires.

Les approches de prescription sociale prennent aussi de l'essor et représentent un moyen efficace d'améliorer le bien-être et réduire l'isolement social. L'organisme Men's Sheds Canada est un exemple de modèle communautaire complémentaire visant des objectifs similaires, notamment comme un moyen d'encourager le développement de liens sociaux et du vieillissement en santé. De même, les centres de jour pour personnes âgées à travers le pays, y compris les Centres de vie active pour les aînés (en anglais, SALC) de l'Ontario, jouent un rôle clé dans la promotion de la participation sociale, la réduction de l'isolement et le renforcement des liens communautaires chez les personnes âgées.

## Défis

Dans toutes les régions, les personnes participantes ont identifié des défis des défis persistants qui entravent la planification à long terme, la stabilité du personnel et l'intégration des services. Dans l'ensemble, les obstacles systémiques suivants limitent la capacité des organismes communautaires et du secteur à démontrer la portée de leurs actions et à répondre efficacement aux besoins croissants des personnes âgées. Ces défis observés dans l'ensemble des provinces et des territoires sont détaillés ci-dessous :

### Défis clés

- Insuffisance et instabilité des financements
- Pénurie de personnel et de bénévoles
- Obstacles à l'accès
- Absence d'une offre de services culturellement diversifiés et inclusifs
- Fragmentation des systèmes et difficulté d'orientation parmi les services
- Âgisme et invisibilisation
- Insécurité financière
- Absence de reconnaissance au sein des systèmes de santé et des services sociaux
- Accès limité aux données et aux outils d'évaluation

#### *Insuffisance et instabilité des financements*

Les personnes participantes ont régulièrement décrit les modèles de financement sur la base de projets comme un obstacle majeur à la pérennité, à la planification à long terme et à la fidélisation du personnel. De nombreux organismes fonctionnent avec un financement de base limité, voire inexistant, ce qui entraîne des lacunes dans les services, une charge administrative accrue et une stabilité organisationnelle réduite<sup>2</sup>. Les cycles de financement à court terme, souvent limités à un an, ont été jugés particulièrement inadaptés aux cycles budgétaires et de planification à plus long terme, ce qui rend difficile l'investissement dans le personnel, les infrastructures et la continuité des programmes. Des personnes participantes à Mississauga, en Ontario ont aussi souligné que le montant prohibitif des polices d'assurance constituait également un obstacle financier, notamment en empêchant de conduire dans le cadre de volontariat. Enfin, des personnes participantes au Nouveau-Brunswick ont souligné la nécessité d'harmoniser les financements à tous les niveaux de gouvernement (municipal, provincial et fédéral).

#### *Pénurie de personnel et de bénévoles*

Le recrutement et la fidélisation d'un personnel qualifié et de bénévoles constituent un défi de plus en plus grand, en particulier dans les communautés rurales, isolées et du Nord. Les organismes ont signalé des niveaux élevés d'épuisement professionnel, des difficultés à planifier la relève et d'un accès limité à des formations et à l'aide au développement professionnel. Les personnes participantes de Colombie-Britannique ont notamment souligné la nécessité de formations sur la gestion du deuil, afin d'aider le personnel et les bénévoles à faire face à la réalité de la perte de clients. La dépendance à l'égard des bénévoles ne cesse d'augmenter, souvent en l'absence de personnes bénévoles dédiées pour assurer la coordination, tandis que beaucoup de bénévoles de longue date atteignent l'âge de la retraite. À l'Île-du-Prince-Édouard, les personnes participantes ont noté que le déclin de la population jeune réduit encore davantage le bassin potentiel de bénévoles. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les participants ont souligné la nécessité de mesures incitatives plus fortes pour attirer et retenir le personnel dans les communautés situées au Nord. Les personnes participantes en Nouvelle-Écosse ont mis

---

<sup>2</sup> Le financement de base désigne une aide financière sans affectation particulière, accordée à une organisme pour couvrir ses frais de fonctionnement, ses frais administratifs et ses frais généraux (c'est-à-dire les dépenses essentielles telles que les salaires du personnel, le loyer, les charges et le matériel), plutôt que pour un projet spécifique et limité dans le temps. Le financement de base garantit la viabilité et la stabilité à long terme d'un organisme.

en évidence un déséquilibre entre les sexes, notant que les femmes assument une grande partie de la charge de travail au sein du personnel des SCA.

### *Obstacles à l'accès*

Les obstacles à l'accès, en particulier dans les communautés rurales, isolées et nordiques, sont omniprésents. Des difficultés liées au transport, l'isolement géographique, une mauvaise connectivité numérique, une faible littératie numérique et des lacunes en matière d'infrastructures ont été cités à maintes reprises comme des obstacles à la participation et à la prestation des services. Par exemple, les personnes participantes du Yukon ont noté que les programmes et les services étaient conçus en fonction de contextes urbains, négligeant ainsi les communautés rurales qui ne disposent pas d'un accès fiable à Internet. Des personnes participantes des Territoires du Nord-Ouest ont rapporté devoir faire face à l'instabilité des infrastructures numériques et des difficultés importantes liées aux déplacements sur un vaste territoire. En Ontario, les personnes participantes ont fait part d'obstacles liés au transport et à l'accès créés par les contraintes géographiques et bureaucratiques. Au Québec, les participants ont mis en avant les conditions de conduite en hiver comme un obstacle saisonnier majeur au transport en commun, et les personnes participantes de la Saskatchewan ont noté qu'à Saskatoon, les services parallèles de transport adapté peuvent nécessiter deux semaines de planification à l'avance et des heures d'attente pour un trajet de retour à domicile.

Dans toutes les régions, les personnes participantes ont signalé que de nombreuses personnes âgées, en particulier les hommes et les personnes venant d'arriver éprouvaient des hésitations à participer à des programmes, et qu'il était particulièrement difficile d'atteindre les personnes âgées isolées. Pour les personnes fraîchement arrivées, elles se heurtent souvent à des barrières linguistiques, une méconnaissance des services disponibles et un manque de programmes adaptés aux différences culturelles. Les hommes âgés peuvent être moins enclins à participer aux programmes en raison de normes sociales liées à l'indépendance et à l'autonomie, ou parce qu'ils ont l'impression que ces programmes n'ont pas été conçus en tenant compte de leurs intérêts.

L'accès est encore rendu plus difficile par la nécessité d'avoir eu un diagnostic pour être admissible à certains programmes, par une pénurie de prestataires de soins, une disponibilité limitée des services et de longues listes d'attente. Dans le nord-ouest de l'Ontario, par exemple, certaines personnes âgées sont sur liste d'attente pour un logement avec services de soutien depuis plus de 20 ans

### *Absence d'une offre de services culturellement diversifiés et inclusifs*

Les personnes participantes se sont dites préoccupées que de nombreux services ne répondent pas suffisamment aux besoins des personnes âgées issues de milieux multiculturels, autochtones, des personnes fraîchement arrivées et de la communauté LGBTQIA2S+, qui ont besoin d'un soutien adapté à leur culture et à leur langue, en toute sécurité. Il existe également des lacunes dans les programmes destinés aux personnes à mobilité réduite, aux personnes atteintes de maladies chroniques et à celles souffrant de déclin cognitif. Les personnes francophones du Nouveau-Brunswick ont souligné les inégalités systémiques touchant les communautés minoritaires, notamment l'insuffisance des services hospitaliers et la pénurie de médecins francophones. Les personnes participantes du Québec ont noté un manque de services en anglais et de soutien à la traduction dans les régions à prédominance francophone, tandis que celles du Manitoba ont identifié des lacunes dans l'accès aux soins à domicile dans les réserves des Premières Nations.

### *Fragmentation des systèmes et difficulté d'orientation parmi les services*

Les personnes âgées et aidantes ont souvent du mal à comprendre quels services sont disponibles, comment y accéder et vers qui se tourner pour obtenir de l'aide. Ces difficultés sont aggravées par la fragmentation des systèmes, l'absence de mécanismes intégrés d'orientation et d'accompagnement, la disponibilité limitée des accompagnateurs de services, l'insuffisance des aides à la maîtrise du numérique et les barrières linguistiques. Par exemple, dans les Territoires du Nord-Ouest, les personnes participantes ont souligné l'absence de soutien en langues autochtones sur les formulaires et les plateformes numériques. Dans l'Île-du-Prince-

Édouard, les personnes participantes ont fait remarquer que le partage de l'information était informel et reposait sur des relations individuelles plutôt que sur des systèmes coordonnés. Ensemble, ces lacunes limitent l'efficacité de l'orientation vers les services et créent des obstacles à l'accès aux aides, en particulier lorsque des parcours culturellement adaptés, linguistiquement appropriés et accessibles ne sont pas systématiquement disponibles.

### *Âgisme et invisibilisation*

Les personnes participantes ont décrit des préjugés âgistes omniprésents, qui imprègnent les décisions de financement, l'élaboration des politiques et le discours public. Malgré son rôle de première ligne dans le soutien à la population vieillissante du Canada, le secteur des SCA est actuellement négligé et sous-estimé. Par exemple, à Terre-Neuve-et-Labrador, les personnes participantes ont souligné que les politiques gouvernementales ne considéraient pas l'isolement comme un critère valable pour bénéficier de soins. L'âgisme et la stigmatisation continuent de contribuer à l'isolement social des personnes âgées, ainsi qu'à leur réticence à demander de l'aide ou à participer à des programmes. Les personnes participantes du nord-ouest de l'Ontario ont spécifiquement mentionné la stigmatisation liée à l'accès aux programmes d'aide à la vie autonome et aux programmes de sorties pour personnes âgées Seniors' Day Away [Jour de sortie pour les aînés]. Au Nouveau-Brunswick, les personnes participantes anglophones ont signalé des taux élevés d'âgisme interne et un déclin du soutien de voisinage, ce qui exacerbe encore davantage l'isolement.

### *Insécurité financière*

Les personnes participantes ont exprimé de vives inquiétudes face à l'aggravation de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la précarité du logement chez les personnes âgées. Elles ont décrit les programmes d'aide financière comme restrictifs et exclusifs, en particulier pour les personnes en phase de transition entre les aides au revenu et les pensions gouvernementales. Dans les Territoires du Nord-Ouest, les personnes participantes ont signalé un niveau élevé en impôts fonciers et une absence de couverture santé complémentaire complète pour les personnes âgées. En Ontario, les personnes participantes ont fait part de leurs préoccupations concernant les clauses de récupération qui affectent la Sécurité de vieillesse, le Régime de pensions du Canada et le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées. En Alberta, plus spécifiquement, il y a un appel à une action nationale en matière de surveillance des prêts hypothécaires inversés et de prévention de la fraude afin de protéger l'autonomie financière des personnes âgées vulnérables. En Nouvelle-Écosse, le manque de curateurs publics dans la communauté empêche les personnes âgées d'accéder à leurs comptes bancaires et de payer leurs factures. Ce ne sont là que quelques exemples ; il existe une multitude d'autres défis liés à l'insécurité financière.

### *Absence de reconnaissance au sein des systèmes de santé et des services sociaux*

Bien qu'elles jouent un rôle essentiel dans la prévention et le bien-être, les organismes de SCA sont souvent exclus des discussions officielles sur la planification et l'allocation des ressources aux niveaux provincial ou territorial. En Nouvelle-Écosse, par exemple, le ministère chargé des personnes âgées est regroupé avec celui des soins de longue durée, ce qui fait que les investissements provinciaux sont disproportionnellement axés sur les établissements plutôt que sur les organismes de SCA. Ce manque de reconnaissance limite les possibilités d'intégration et de collaboration entre les différents systèmes.

### *Accès limité aux données et aux outils d'évaluation*

Les organismes ont fait état de difficultés à collecter, analyser et exploiter les données pour démontrer leur portée et éclairer la prise de décision. Les personnes participantes ont souligné la nécessité de disposer d'indicateurs et de repères communs, de pratiques de gestion des données respectueuses des spécificités culturelles, ainsi que d'un soutien accru en matière de mesure des résultats, de capacités d'évaluation et d'utilisation des données à l'échelle du secteur. Au Manitoba, les personnes participantes ont insisté sur le besoin d'une aide extérieure pour la collecte et l'interprétation des données, leurs capacités internes étant limitées, tandis que la Saskatchewan a fait remarquer que les petits organismes tireraient profit d'un

accompagnement dans le domaine de l'utilisation des données.

## Thèmes pancanadien & priorités

### Affiner la définition des SCA

Tout au long des consultations, les personnes participantes ont débattu de la manière dont le secteur des SCA est défini, et plus particulièrement de l'importance de disposer d'une définition pancanadienne claire. À mesure que ce secteur gagne en complexité, en diversité et en influence, il devient de plus en plus nécessaire de parvenir à une conception commune de ce secteur, qui soit axée sur la coordination, la collaboration et l'efficacité.

La définition qui a fait l'objet d'une revue était basée sur une définition de travail adoptée en Colombie-Britannique :

*« Le secteur des SCA regroupe des organismes municipaux, bénévoles et à but non lucratif qui offrent des services et des programmes destinés aux personnes âgées au niveau local, notamment dans les centres communautaires, les organismes proposant des services multiples ou spécialisés, les centres pour personnes âgées, les coalitions communautaires, ainsi que les maisons de quartier et les cercles de quartier. Les organismes de SCA offrent des programmes, des aides et des services qui permettent aux personnes âgées de vieillir chez elles, de conserver leurs liens sociaux et de s'épanouir au sein de leur communauté. Elles sont ancrées dans la communauté et reposent sur la confiance, les relations, ainsi qu'une connaissance et une compréhension approfondies de la communauté ».*

Les personnes participantes ont encouragé l'utilisation d'un langage inclusif et centré sur la personne, afin d'éviter les formulations institutionnelles ou axées sur les déficits. Beaucoup ont souligné leur préférence pour le terme « personnes âgées » plutôt que « seniors », et pour les expressions « servir les personnes âgées » ou « soins communautaires » plutôt que « services pour seniors », afin de refléter plus fidèlement la nature relationnelle et axée sur les atouts de ce secteur. Parmi les autres suggestions, citons : « travailler avec les personnes âgées » plutôt que de leur « fournir des services »; remplacer « vieillir chez soi » par « là où les personnes âgées le choisissent » ou « au bon endroit » ; et remplacer « rester en lien » par « être en lien ». En outre, la majorité des personnes participantes ont déclaré que les termes « maison de quartier » et « cercle » ne trouvaient pas d'écho, car ils ne sont pas couramment utilisés au Canada.

Les personnes participantes ont régulièrement fait part de leurs inquiétudes quant au fait que la définition actuelle est devenue trop complexe ou inaccessible. Bon nombre ont suggéré de supprimer les longues listes d'exemples, tandis que d'autres ont insisté sur la nécessité d'une définition claire et concise qui trouve un écho auprès des personnes âgées et qui soit facile à communiquer à travers tous les secteurs. Les personnes participantes du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Québec ont recommandé d'axer davantage la définition sur les objectifs, les résultats et la portée, celles du Québec souhaiteraient aussi qu'il soit fait mention explicite de la couverture provinciale et que la communauté anglophone soit incluse.

Dans l'ensemble des juridictions, les personnes participantes ont recommandé d'élargir la définition des SCA afin d'y inclure :

- L'accessibilité financière, l'accessibilité physique et l'équité en tant que principes fondamentaux de conception.
- Des services dirigés par les Autochtones et respectueux des cultures, élaborés en collaboration avec les communautés.

- L'inclusion que ce soit dans les communautés urbaines et rurales.
- Le vieillissement à domicile et une bonne interface avec les systèmes de santé, en reconnaissant le rôle du secteur dans la prévention des hospitalisations ou des placements en institution prématurés.
- Les déterminants sociaux de la santé, notamment les transports, le logement, les revenus et les liens sociaux.
- Les organismes privés, à but lucratif, et confessionnels ancrés dans la communauté et qui partagent les valeurs des SCA.
- La défense des intérêts, la prise de parole sur les politiques et le « rien sur nous sans nous » en tant que fonctions essentielles du secteur.
- Les interfaces avec les secteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de soutenir des pratiques fondées sur des données probantes et des apprentissage transversaux et communs aux disciplines.

## Priorités en matière de développement du secteur

Au cours de la consultation pancanadienne initiale au Sommet 2024 (Ottawa, juin 2024), les personnes participantes ont été invitées à identifier et classer les priorités clés pour le secteur de SCA. Bien que le format de cet exercice connaisse de légères variations en fonction des juridictions et environnements locaux, les consultations provinciales et territoriales ont mis en avant un large consensus concernant les investissements structurants à privilégier :

**Personnel:** *la pérennité est apparue comme une préoccupation majeure, les personnes participantes ont évoqué l'épuisement professionnel, des difficultés de recrutement et de maintien en poste et des risques liés au remplacement du personnel et bénévoles en cas de départ.*

**Renforcer les capacités et le maintien en poste du personnel :** les personnes participantes ont appelé à la mise en place de stratégies visant à recruter, fidéliser et soutenir le personnel qualifié dans l'ensemble du secteur, en particulier dans les communautés rurales, isolées et du nord. Les priorités concernaient notamment une rémunération compétitive, des formations et un développement professionnel accessibles, le développement de compétences de chef de file, la planification de la relève, ainsi qu'une meilleure reconnaissance de l'expérience vécue et dans une instance de chef de file communautaire en tant qu'expertise précieuse.

**Soutenir l'engagement et la pérennité du bénévolat :** les bénévoles restent essentiels au secteur des SCA, mais de nombreux organismes n'ont pas les moyens de les recruter, de les former, de les coordonner et de les fidéliser efficacement. La présence d'un coordinateur dédié au bénévolat, des possibilités de bénéficier de mentorat et des stratégies d'engagement intergénérationnel ont été décrites comme essentielles à la pérennité à long terme.

**Repenser l'âgisme :** *présent dans toutes les discussions, davantage un fil conducteur qu'un domaine nécessitant une politique distincte.*

- **Placer les personnes âgées au centre de la conception et de l'action de chef de file :** une stratégie pancanadienne menée par les personnes âgées. Les personnes âgées seraient reconnues comme des cheffes de file à part entière ; leur expérience vécue, leur sagesse culturelle et leur capacité de chef de file communautaire doivent être considérés comme essentiels à l'élaboration de solutions significatives, efficaces et équitables.

**Financements** : la priorité absolue la plus souvent citée, notamment la nécessité d'investissements stables et pluriannuels pour soutenir le fonctionnement des programmes de base, la continuité des services et la pérennité sur le long terme.

**Mettre en place des mécanismes de financement durables sur plusieurs années** : des accords de financement à long terme et flexibles sont nécessaires pour soutenir les activités de base, entretenir les infrastructures et garantir la continuité des services destinés aux personnes âgées et aidantes. Les personnes participantes ont également appelé à une meilleure harmonisation entre les sources de financement municipales, provinciales, territoriales et fédérales, notamment par une meilleure intégration des SCA dans les réseaux plus vastes de financement de la santé et des services sociaux. Les personnes participantes ont aussi souligné l'importance de renforcer les possibilités de financement fédéral existantes, telles que le *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés*, afin de mieux soutenir la collaboration, l'innovation et la viabilité à long terme du secteur.

**Un financement stable et coordonné est également essentiel pour permettre la mise en place d'un éventail plus large de soutiens et de services. Identifiés comme des priorités du système, ils incluent notamment :**

- **la sécurité financière** : élargir l'assurance-emploi, les avantages fiscaux et les protections en matière d'hypothèque inversée ; améliorer les critères d'admissibilité aux crédits pour personnes handicapées et pour personnes âgées ; et multiplier les programmes de sensibilisation à la fraude
- **la sécurité du logement** : élargir les possibilités de logement abordable et intergénérationnel et renforcer la protection des locataires
- **l'accès et orientation** : améliorer la possibilité d'accès à Internet à un prix abordable, développer les initiatives de culture numérique ; embaucher et financer des personnes pour coordonner l'orientation au sein du système ; et offrir des services à la fois en présentiel et en ligne
- **La préparation aux situations d'urgences** : mettre en place des systèmes de préparation aux situations d'urgence plus solides et former la GRC pour mieux lutter contre la maltraitance des personnes âgées
- **la transitions des soins** : renforcer les soutiens pour les transitions entre l'hôpital, le domicile, et les établissements de soins de longue durée
- **les services de soin** : améliorer l'accès aux services de répit, aux aides aux personnes atteintes de démence et aux services de santé mentale

**Investir dans des services et des programmes reflétant la diversité culturelle** : qui tiennent compte de la diversité culturelle, linguistique et des expériences de vie, notamment des programmes dirigés par des personnes autochtones, une prestation de services respectueuse des différences culturelles, des services de traduction et d'interprétation, ainsi que des programmes accessibles aux communautés rurales, isolées, aux personnes fraîchement arrivées et aux communautés ayant besoin d'une attention particulière en matière d'équité.

**Collaboration**: toujours placée en tête du classement, ce qui reflète la nécessité de passer d'une prestation de services fragmentée et d'une concurrence effrénée à une prestation de services intégrée, à des partenariats intersectoriels et à des réseaux régionaux plus solides.

**Établir un conseil de direction pancanadien** : S'appuyer sur les travaux du CDCI pour coordonner le dialogue pancanadien, veiller à ce que les perspectives régionales soient prises en compte, faire entendre la voix des régions plus petites et assurer une supervision stratégique en vue de l'élaboration d'une stratégie nationale et du développement durable du secteur.

**Renforcer les bases de l'infrastructure pancanadienne** : Aide aux Aînés Canada poursuit son rôle pancanadien en rassemblant, communiquant, gérant les données, et mobilisant des outils partagés comme CORE.

**Soutenir la coordination régionale et les partenariats intersectoriels** : une approche pancandienne se doit de soutenir et non de remplacer la collaboration et l'innovation des régions. Cette approche consiste notamment à encourager les partenariats entre les organismes de SCA, les systèmes de santé, les prestataires de services autochtones et les administrations municipales.

**Données** : la collecte standardisée de données et le partage de renseignements sont essentiels pour améliorer la prestation des services, orienter les décisions et démontrer la portée du secteur..

**Investir dans une stratégie pancanadienne de mobilisation des données et des connaissances** : élaborer des définitions communes, des indicateurs de résultats, des normes en matière de données et des mécanismes permettant de saisir et de communiquer la portée du secteur des SCA, et veiller à ce que les pratiques en matière de données soient respectueuses des cultures, inclusives et contrôlées par les communautés. Il s'agit notamment d'une infrastructure commune et normalisée pour la collecte de données quantitatives et qualitatives pouvant être agrégées et communiquées à l'échelle pancanadienne (à l'instar des normes de données de l'ICIS), tout en respectant l'autonomie régionale et la sécurité culturelle.

Le secteur des SCA s'engage à définir et à mesurer sa portée de manière pertinente pour les communautés, en s'appuyant sur les expériences vécues par les personnes âgées, et de façon crédible aux yeux des bailleurs de fonds et des instances politiques décisionnaires. Le succès doit être évalué à travers une perspective holistique qui reflète la qualité de vie, les liens sociaux, l'équité et la dignité, en plus des mesures économiques et cliniques.

Parmi les principaux indicateurs de réussite, on peut citer :

- **Bien-être et qualité de vie** : les personnes âgées se sentent intégrées, en sécurité, impliquées et soutenues et ce qui leur permet de mener une vie autonome et qui a du sens. Un secteur solide des SCA favorise le vieillissement à domicile plutôt que le placement en établissement de soins de longue durée, en renforçant la sécurité du logement et alimentaire, en améliorant la planification de la sortie d'hôpital, en développant les soins à domicile flexibles et en promouvant des services complets, adaptés aux personnes âgées
  - o *Exemple d'indicateurs* : taux d'admission à l'hôpital ou en établissement de soins de longue durée, niveaux d'isolement social, résultats en matière de santé et de prévention, sécurité du logement et de l'alimentation, satisfaction à l'égard des programmes et nombre d'appels signalant des cas de maltraitance des personnes âgées.
- **Accès aux services** : les personnes âgées savent les services dont elles ont besoin et y ont un meilleur accès. Parmi les facteurs facilitants, on peut citer une base de données centralisée des offres, des personnes accompagnatrices au sein du système communautaire, des services peu ou pas coûteux et l'amélioration des moyens de transport pour accéder aux services.
  - o *Exemple d'indicateurs* : nombre et type des services proposés, et leur disponibilité, délais d'attente, nombre et type d'orientations (appropriées) vers des organismes, nombre de personnes participantes pris en charge (ventilé par sous-populations pertinentes), ainsi que nombre et type de membres du personnel/bénévoles recrutés, formés et fidélisés ; heures de travail du personnel/des bénévoles.
- **Reconnaissance politique et stratégique** : intégration formelle des SCA dans les stratégies relatives au vieillissement et à la santé, investissements publics pérennes et financement pluriannuel, évolution des politiques et processus décisionnel collaboratif continu.
- **Un secteur coordonné** : des rôles clairement définis, des objectifs communs et des mécanismes de planification conjointe, de communication et d'harmonisation des ressources qui renforcent l'impact du secteur et garantissent la responsabilité. Une personne coordinatrice rémunérée (pilier central) organise et anime des séances de partage de renseignements afin d'élargir la portée de l'action.
- **Valorisation des contributions des personnes âgées** : Reconnaissance des personnes âgées en tant que partenaires clés – cheffes de file, personnes aidantes,
  - o *Exemple d'indicateurs* : couverture médiatique, campagnes, et acception par le public de ce que sont le vieillissement et l'inclusion.

**Défense des intérêts** : est restée une priorité évidente pour renforcer le secteur des SCA grâce à une voix unifiée, une représentation forte, une visibilité et une influence au sein des systèmes politiques, les personnes participantes ont souligné la nécessité d'améliorer la représentation de ces services dans les processus décisionnels et de mieux reconnaître le vieillissement au sein de la communauté comme une infrastructure sociale essentielle.

**Élaborer des normes, des cadres et des plateformes de défense des intérêts communs** : établir des principes et des cadres cohérents pour orienter les efforts en matière de qualité, d'équité et de durabilité. Cela implique notamment l'harmonisation des politiques entre les différentes juridictions, un renforcement de la représentation des SCA dans les instances décisionnelles, ainsi que des plateformes de défense des intérêts qui reflètent les réalités des zones rurales, isolées, autochtones et du nord du pays.

**Améliorer la visibilité et la reconnaissance du secteur** : auprès de tous les niveaux de gouvernement, des bailleurs de fonds, du système de santé et du grand public. Les actions de sensibilisation du public devraient remettre en question les discours dépassés sur le vieillissement, lutter contre l'âgisme systémique et présenter le vieillissement au sein de la communauté comme une alternative rentable et axée sur la prévention aux soins en établissement. Les personnes participantes ont cité des modèles d'engagement comme ParticipACTION, et des campagnes mettant en avant des récits et histoires, comme des exemples illustrant comment la communication publique peut favoriser l'autonomisation, des résultats positifs et la promotion du concept de « partenaires dans les soins ».

### Consensus émergent

Les financements figuraient incontestablement en tête des priorités des provinces et des territoires qui ont pris part aux discussions sur les priorités du secteur, suivi de la collaboration et de la défense des intérêts<sup>3</sup>. Voir l'annexe A pour un résumé des classements établis par les provinces et les territoires participants

## Appels à agir pancanadiens

Dans l'ensemble des provinces et des territoires, les personnes participantes ont exprimé un consensus fort et unanime quant à la nécessité **d'une direction nationale coordonnée** pour renforcer le secteur des SCA et favoriser le vieillissement au sein de la communauté. Un appel récurrent a été lancé en faveur de l'élaboration d'une approche pancanadienne unifiée qui permettrait de rassembler les différentes administrations autour d'un dialogue interrégional régulier, d'un apprentissage partagé et d'un développement coordonné du système. Les personnes participantes ont souligné l'importance des forums nationaux, des centres ou **des structures de soutien pour faciliter l'échange de pratiques prometteuses** (par exemple, CORE Canada), l'harmonisation des priorités et l'élaboration de messages publics cohérents. Cette direction coordonnée a été jugée essentielle pour accroître la visibilité, la crédibilité et la légitimité des SCA auprès des gouvernements, des bailleurs de fonds et du public, et cruciale pour positionner le secteur comme un élément central des systèmes de santé et de prise en charge du vieillissement au Canada, plutôt que comme des services périphériques ou facultatifs.

Au cœur de cette approche nationale figure le **renforcement du rôle du secteur des SCA dans** les efforts visant à faire évoluer **les politiques** et les systèmes. Les personnes participantes ont constamment souligné la nécessité d'une voix forte et collective qui recadre le vieillissement dans la communauté à travers une perspective axée sur les atouts et mette en avant les SCA comme des alternatives rentables et axées sur la prévention aux soins en établissement. Cela implique de donner plus de poids aux voix et aux expériences vécues des personnes âgées, de partager des récits qualitatifs convaincants parallèlement à des données quantitatives standardisées, et d'élaborer des messages cohérents pouvant être utilisés dans toutes les juridictions pour éclairer les

<sup>3</sup> Le classement est seulement disponible en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario (Mississauga), en Nouvelle-Écosse, dans le nord-ouest de l'Ontario, en Saskatchewan et au Yukon, et dans les données collectées lors du Sommet national 2024.

politiques, mobiliser un soutien intersectoriel et faire évoluer les discours publics sur le vieillissement et l'âgeisme. Étroitement liés à ce programme figuraient des appels à **renforcer l'intégration des perspectives des personnes âgées dans les processus de conception des systèmes politiques**, en veillant à ce qu'elles disposent d'une voix crédible, visible et cohérente dans l'élaboration des politiques, la réforme des systèmes et les mécanismes de responsabilité à l'échelle nationale. Les personnes participantes ont également souligné l'importance **de créer des espaces de rencontre** réunissant les personnes âgées, les organismes communautaires, les personnes dirigeantes autochtones, les instances politiques décisionnaires, le monde de la recherche et les bailleurs de fonds afin de partager les connaissances, d'harmoniser les priorités et de co-créer une vision commune du vieillissement au sein de la communauté.

**Le financement durable à long terme et le renforcement des capacités** sont apparus comme un autre thème dominant et étroitement lié. Les personnes participantes de toutes les régions ont identifié le financement à court terme, axé sur des projets, comme un obstacle structurel qui nuit à la stabilité organisationnelle, à la fidélisation et au maintien en poste du personnel, à la collaboration et à une évaluation pertinente. Un large consensus s'est dégagé sur la nécessité d'un financement de base pluriannuel pour soutenir la planification, l'innovation et les partenariats, ainsi que sur l'inclusion des SCA dans les mécanismes de transfert fédéraux et les cadres de financement intergouvernementaux plus larges. De nombreuses personnes participantes ont également appelé à la mise en place de modèles de financement qui réduisent la concurrence entre les organismes communautaires et encouragent plutôt la **collaboration**, la coordination et les approches d'impact collectif, en particulier aux niveaux local et régional.

**La pérennité du personnel et des bénévoles** a été évoquée dans presque toutes les juridictions comme un risque majeur pour l'avenir du secteur. Les personnes participantes ont mis en avant l'épuisement professionnel généralisé, les difficultés de recrutement et de fidélisation, les perspectives de carrière limitées et l'absence de planification de la relève, tant pour le personnel que pour les bénévoles. En réponse, des appels pressants ont été lancés en faveur de stratégies pancanadiennes visant à soutenir une rémunération compétitive et équitable, une formation standardisée et accessible, la certification le cas échéant, le mentorat, le développement professionnel en vue d'assurer des fonctions de direction et l'engagement des bénévoles. De nombreuses personnes participantes ont également souligné la nécessité de **normes ou de cadres nationaux**, qui pourraient être alignés sur les processus d'accréditation, afin de soutenir la qualité, la cohérence et la responsabilité des services, tout en laissant une marge de manœuvre pour une adaptation locale et une prestation orientée sur la communauté.

Les personnes participantes ont également systématiquement souligné la nécessité **de mettre en place des infrastructures facilitantes** qui améliorent l'accès, la coordination et l'intégration des systèmes dans l'ensemble du secteur des SCA. Une priorité fondamentale consistait à réaliser une cartographie pancanadienne des ressources, afin d'identifier les services existants, les lacunes et les opportunités, parallèlement au développement de systèmes de navigation intégrés, à la fois numériques et communautaires. Ces systèmes ont été notés comme essentiels pour aider les personnes âgées, aidantes et les prestataires de services à trouver, comprendre et accéder facilement aux soutiens appropriés, en particulier pour les personnes confrontées à des obstacles liés à la langue, à l'alphabétisation, à l'accès au numérique ou à l'isolement géographique. Le **renforcement des pratiques de collecte, d'évaluation et de partage des données** a également été identifié comme une priorité, à la fois pour soutenir l'amélioration continue et pour générer des preuves crédibles de la portée en vue des décisions en matière de politiques et de financement.

**L'équité, l'accessibilité et l'inclusion** ont été un élément récurrent dans toutes les discussions, toujours présentées comme des principes fondamentaux plutôt que des priorités isolées. Les personnes participantes ont souligné l'importance d'adopter des approches adaptées à la culture, tenant compte des traumatismes et axées sur les forces du secteur, qui impliquent de manière significative les personnes âgées ayant une expérience vécue dans la conception, la gouvernance et l'évaluation des programmes. Un appel fort et constant a été lancé en faveur d'une inclusion délibérée des populations méritant une attention particulière en matière

d'équité, notamment les communautés autochtones, racialisées, les personnes nouvellement arrivées, rurales, éloignées et nordiques. Les personnes participantes ont également souligné l'importance d'**impliquer les personnes dirigeantes autochtones** dans les efforts de renforcement du secteur des SCA, de soutenir les approches menées par les personnes autochtones en matière de vieillissement dans la communauté et de favoriser l'humilité culturelle dans les processus de collaboration et de planification intersectoriels. Tout au long des discussions, les personnes participantes ont insisté sur le fait que les efforts pancanadiens doivent rester adaptés aux diverses réalités régionales, culturelles, rurales, éloignées et nordiques grâce à des approches flexibles, inclusives et éclairées par la communauté.

Pris dans leur ensemble, ces thèmes reflètent une vision commune d'un écosystème national des SCA interconnecté, doté de ressources suffisantes et équitable. Les personnes participantes ont clairement exprimé leur attente que **les gouvernements réorientent leurs politiques et leurs investissements vers la prévention et le vieillissement chez soi**, en reconnaissant les SCA comme une infrastructure essentielle à la viabilité du système de santé et au bien-être de la communauté. Cette vision exige un direction coordonnée, un financement stable, un personnel soutenu, des pratiques inclusives et respectueuses des différences culturelles, ainsi qu'une défense des intérêts forte au niveau national, afin de garantir que les personnes âgées de tout le Canada puissent vieillir dans la dignité, avec un sentiment d'appartenance, la possibilité de faire des choix et des liens significatifs avec leurs communautés.

Ensemble, ces particularités soulignent la nécessité d'un cadre pancanadien qui soit **cohérent à l'échelle nationale tout en tenant compte des spécificités régionales**, permettant ainsi l'adoption de normes communes et la défense des intérêts tout en respectant la diversité des contextes provinciaux, territoriaux et communautaires.

Veillez vous référer à l'annexe B pour un aperçu des principales différences entre les provinces et les territoires.

## Conclusion

Les personnes participantes de toutes les provinces et territoires ont souligné l'importance de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles dans la dignité, en conservant des liens sociaux et en bénéficiant d'un soutien. Bien que des obstacles systémiques persistent, les consultations ont révélé que le secteur des SCA s'aligne de plus en plus sur des priorités communes et est bien placé pour faire avancer des changements significatifs et coordonnés. Malgré son rôle essentiel dans le soutien aux personnes âgées et le renforcement des systèmes de santé et des services sociaux au sens large, ce secteur reste sous-estimé et sous-financé partout au Canada.

Les conclusions issues des consultations pancanadiennes indiquent clairement la voie à suivre à l'échelle nationale : une direction coordonnée entre les différentes administrations, des modèles de financement durables et harmonisés, une infrastructure commune pour le partage des données et des connaissances, ainsi qu'un personnel bénéficiant d'un soutien adéquat, le tout fondé sur l'équité et les capacités de chef de file communautaire. Ces priorités reflètent un large consensus entre les provinces et les territoires et témoignent d'une volonté de passer de la phase de consultation à celle de l'action coordonnée.

Dans leur ensemble, ces conclusions ont donné lieu à dix appels à agir destinés à orienter la prochaine phase de développement du secteur :

- **Reconnaître officiellement les SCA en tant qu'infrastructure publique essentielle** : positionner les SCA

comme un élément central des systèmes de santé, de prise en charge des personnes âgées et des services sociaux du Canada, et réorienter les politiques et les investissements vers la prévention et le maintien à domicile.

- **Mettre en place une direction pancanadienne coordonnée pour les SCA** : s'appuyer sur le CDCI pour créer une direction nationale durable harmonisant les efforts provinciaux et territoriaux, rassemble les partenaires et représente collectivement le secteur.
- **Impliquer les personnes dirigeantes autochtones dans les efforts de renforcement du secteur des SCA** : mieux comprendre les expériences autochtones afin de favoriser des approches plus inclusives et menées par les communautés en matière de vieillissement à domicile, et veiller à faire preuve d'humilité culturelle dans nos modes de collaboration.
- **Intégrer l'équité et l'inclusion dans toutes les actions** : veiller à ce que les populations méritant l'équité et les régions mal desservies soient prises en compte dans les efforts de gouvernance, de planification, de conception des services et d'évaluation.
- **Créer des espaces permettant le partage des recherches et des connaissances** : rassembler les personnes âgées, les organismes communautaires, les dirigeants autochtones, les décideurs politiques, les chercheurs et les bailleurs de fonds afin d'harmoniser les priorités, de partager les apprentissages et de co-crée une vision commune du vieillissement dans la communauté.
- **Renforcer le rôle du secteur des SCA dans les systèmes politiques** : positionner le secteur des SCA comme une source d'expertise fiable qui amplifie la voix des personnes âgées, met en avant les perspectives des organismes de SCA et promeut un message cohérent et fondé sur des données probantes qui replace le vieillissement dans un contexte orienter sur les atouts.
- **Mettre en œuvre des modèles de financement durables, à long terme et collaboratifs** : passer à un financement de base pluriannuel, harmoniser les mécanismes de financement fédéraux et provinciaux/territoriaux, et encourager la collaboration et la portée d'un travail collectif plutôt que la concurrence.
- **Stabiliser et renforcer la main-d'œuvre et la base des bénévoles au sein des SCA** : Assurer la pérennité du personnel et des bénévoles grâce à une rémunération équitable, à la formation et à la certification, au développement en vue d'occuper des postes de direction, à la planification de la relève et à la reconnaissance de l'expérience vécue comme une forme d'expertise.
- **Renforcer les données, l'évaluation et les infrastructures de soutien** : investir dans des normes communes en matière de données, dans des capacités d'évaluation, dans la production de données probantes et dans des systèmes numériques communautaires intégrés afin de s'orienter dans les systèmes.
- **Élaborer des cadres nationaux en matière de qualité, deresponsabilité et d'apprentissage** : établir des cadres nationaux communs en matière de qualité des services, de responsabilité et d'apprentissage continu, tout en laissant une marge de manœuvre pour les programmes locaux et communautaires.

La mise en œuvre de ce programme nécessitera des efforts coordonnés entre les pouvoirs publics, les organismes philanthropiques, le monde universitaire et les organismes communautaires. Le secteur des SCA dispose déjà des connaissances, des relations et de la confiance des communautés qui sont nécessaires pour mener à bien et pérenniser ce travail. Il s'agit désormais de traduire ces priorités communes en actions concrètes et de renforcer les structures qui favorisent le vieillissement au sein des communautés, afin de garantir que toutes les personnes âgées puissent vieillir dans la dignité, avec un sentiment d'appartenance et en ayant le choix de rester là où elles se sentent chez elles.



*Le fait de bien vieillir au Canada tient avant tout à un sentiment d'appartenance, le fait d'apporter sa contribution, et permettre aux personnes âgées de façonner les communautés où elles se sentent chez elles. contributing, and older adults shaping the communities they call home. Les gouvernements sont invités à reconnaître le secteur des SCA en tant que partenaire essentiel pour mener une action collective pancanadienne.*



## Annexe A : Classement des priorités

Classement selon les juridictions parmi les provinces et territoires ayant participé aux discussions sur les priorités sectorielles, et classement pancanadien établi lors du Sommet national de 2024 :



	Financements	Collaboration	Défense des intérêts	Personnel	Données	Âgisme
Colombie-Britannique	1	4	2	5	3	6
Manitoba	3	2	1	6	4	5
Ontario (Mississauga)	1	2	4	3	5	6
Nouvelle-Écosse	1	2	3	4	5	6
Nord-ouest de l'Ontario	1	4	2	3	6	5
Saskatchewan	1	2	3	6	4	5
Yukon	2	1	3	4	5	6
Sommet national 2024	1	2	3	4	5	6

## Annexe B : Appels à agir au plan provincial & territorial

<p><b>Colombie-Britannique</b></p>	<p>Renforcer un engagement provincial coordonné, en adéquation avec les priorités nationales des SCA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Maintenir la dynamique grâce à un engagement, une communication et une collaboration continus..</li> <li>b. Apporter des contributions au plan stratégique national.</li> </ul> <p>Favoriser l'accès à des services intégrés et un rôle de chef de file, en matière de politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Soutenir les bases de données de services communes ou nationales et un accès centralisé (dont CORE).</li> <li>b. Promouvoir des modèles de services adaptés à la culture et accessibles sur le plan linguistique.</li> </ul>
<p><b>Alberta</b></p>	<p>Renforcer la visibilité nationale, la défense des intérêts et l'influence sur les politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Plaider en faveur d'un financement stable et pluriannuel..</li> <li>b. Contribuer à la mise en place d'un cadre national commun en matière de données et de portée.</li> <li>c. Positionner les SCA en tant qu'infrastructure sociale essentielle.</li> </ul> <p>Être à l'avant-garde de l'innovation dans les approches axées sur l'équité et menées par les personnes autochtones :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Promouvoir les programmes dirigés par les personnes autochtones et l'autodétermination.</li> <li>b. Aborder les questions d'inclusion numérique, de politique du logement et de prévention de la maltraitance des personnes âgées.</li> <li>c. Contribuer à la création d'un centre national virtuel CORE.</li> </ul>
<p><b>Manitoba</b></p>	<p>Établir un conseil de direction provincial des SCA et des piliers de soutien :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Former un Conseil de direction provincial.</li> <li>b. Identifier un organisme qui pourrait servir de pilier, veiller à une représentation équitable et élaborer des Règles générales.</li> <li>c. Rédiger un rapport sur la situation du secteur.</li> </ul> <p>Bâtir une infrastructure numérique partagée et partager les connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Établir un système collaboratif numérique.</li> <li>b. Soutenir la formation et l'apprentissage par les pairs.</li> </ul> <p>Développer des domaines thématiques prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Réduire la solitude à travers la prescription sociale.</li> <li>b. Améliorer l'offre de services dans les zones rurales et éloignées.</li> </ul>
<p><b>Saskatchewan</b></p>	<p>Formaliser une coordination et une direction provinciales :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Établir un comité de direction ou un conseil.</li> <li>b. Renforcer les outils de navigation et de cartographie des ressources.</li> </ul> <p>Réduire la solitude et l'isolement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Identifier des priorités communes.</li> <li>b. Soutenir les initiatives de mises en relation communautaires.</li> </ul> <p>Contribuer à une défense des intérêts pancanadienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Soutenir les communications au plan national.</li> <li>b. Prendre part à une forme d'apprentissage pancanadienne.</li> </ul>

Ontario	<p>Développer une politique nationale et financer la défense des intérêts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Inclure les SCA dans les transferts fédéraux.</li> <li>b. Mettre en œuvre une stratégie nationale concernant le vieillissement sur place.</li> <li>c. Améliorer les portails de navigation.</li> </ul> <p>Renforcer la prestation de services adaptés aux besoins régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Répondre aux priorités des zones rurales et isolées.</li> <li>b. Élargir l'offre de soutien en santé mentale.</li> <li>c. Réduire la stigmatisation grâce à des pratiques inclusives.</li> </ul> <p>Investir dans le développement d'infrastructures pour les systèmes et le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Unifier les normes en matière de données et la coordination.</li> <li>b. Investir dans la navigation et les capacités en matière de personnel.</li> </ul>
Québec	<p>Stabilier le secteur grâce à des investissements pérennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Développer les financements à long terme.</li> <li>b. Renforcer le personnel et les soutiens bénévoles.</li> </ul> <p>Améliorer les systèmes de données, numériques et de navigation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Réduire les lacunes en matière de services.</li> <li>b. Renforcer les mesures de la portée.</li> </ul> <p>Intégrer une direction axée sur l'équité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Garantir la participation des personnes cheffes de file autochtones et l'accès aux langues autochtones.</li> <li>b. Donner la paroles aux personnes âgées.</li> </ul>
Nouveau-Brunswick	<p>Favoriser la mobilisation nationale du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Établir des campagnes de sensibilisation du public.</li> <li>b. Renforcer la représentation provinciale dans les structures fédérales.</li> </ul>
Nouvelle-Écosse	<p>Renforcer la coordination provinciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Établir des processus et outils de coordination et soutenir la planification commune.</li> </ul> <p>Étoffer l'offre de soutiens communautaires en matière de bien-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Développer des programmes de réduction de l'isolement.</li> <li>b. Renforcer les partenariats communautaires.</li> </ul> <p>Soutenir CORE Atlantique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Contribuer à la plateforme régionale de CORE.</li> <li>b. Faire le lien avec les démarches pancanadiennes.</li> </ul>
Terre-Neuve-et-Labrador	<p>Établir un conseil de direction provincial des SCA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Renforcer la coordination.</li> <li>b. Faire le lien avec les démarches pancanadiennes.</li> </ul> <p>Améliorer les systèmes d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Renforcer le partage numérique et non-numérique.</li> <li>b. Mettre à profit la prescription sociale.</li> </ul> <p>Faire avancer les actions prioritaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Améliorer les transports.</li> <li>b. Élargir l'offre de soutiens en santé mentale et de personnes aidantes.</li> <li>c. Renforcer la mobilisation intergénérationnelle.</li> </ul>
Île-Du-Prince-Édouard	<p>Renforcer la coordination au niveau provincial :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Établir un réseau des SCA.</li> <li>b. Veiller à une représentation nationale.</li> </ul>

	<p>Construire une vision commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Mener une analyse du milieu.</li> </ul> <p>Nouer des collaborations atlantiques et pancanadiennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Participer à CORE atlantique.</li> <li>b. Contribuer aux groupes de travail nationaux.</li> </ul>
Territoires du Nord-Ouest	<p>Renforcer la coordination territoriale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Améliorer la communication avec les communautés reculées et autochtones.</li> <li>b. Veiller à ce que la prise de décision au plan national soit inclusive.</li> </ul> <p>Améliorer l'accès grâce à des modèles adaptés à la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Élargir les accès numériques et présentiels.</li> <li>b. Soutenir l'accès en langue autochtone.</li> <li>c. Étoffer les offres de formations au niveau local.</li> </ul> <p>Continuer la prévention contre la maltraitance des personnes âgées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Pérenniser les formations communautaires.</li> </ul>
Yukon	<p>Renforcer la coordination et la communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Améliorer la coordination entre les communautés.</li> <li>b. Avoir recours à des mécanismes de flexibilité.</li> </ul> <p>Améliorer les accès numériques et non-numériques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Veiller à l'inclusion numérique.</li> <li>b. Renforcer les centres communautaires.</li> </ul> <p>Contribuer au développement pancanadien des SCA :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Participer dans les apprentissages au plan national et à CORE.</li> <li>b. Capitaliser sur les relations aux liens solides.</li> </ul>